

## CFA de l'académie de Versailles

# BAC PRO MÉTIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPTION B : PRESSING

UFA Ferdinand Buisson - 245 Rue Ferdinand Buisson 95120 Ermont

### OBJECTIFS

Le titulaire de ce bac pro est un technicien capable d'assurer l'entretien d'articles textiles tant en entreprise artisanale qu'en entreprise industrielle ou dans un service intégré à un établissement hospitalier, une clinique, une maison de retraite, une structure hôtelière, un restaurant, un cabinet médical.

Il maîtrise toutes les techniques de remise à neuf du vêtement (détachage, nettoyage et lavage, traitements complémentaires et finitions). Il conduit les opérations techniques et contrôle la qualité de finition du travail demandé. Il peut participer à la maintenance des installations et à la gestion commerciale de l'entreprise. Il peut aussi encadrer et animer une équipe ou accueillir et conseiller la clientèle.

### CONTENU

Compétences professionnelles :

- Communication et gestion de l'information
- Traitement des articles
- Préparation et organisation d'une activité de production

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante

### PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

### DURÉE

De 1350 h

### DATES

Date de début : 02 septembre 2024

Date de fin : 28 août 2026

### PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

En deux ans après :

- Une seconde professionnelle
- Une seconde générale ou technologique

Après un CAP :

- Métiers de l'entretien des textiles options  
A : blanchisserie
- Métiers de l'entretien des textiles options  
B : pressing
- CAP Métiers du pressing (MDP)
- MMVF (métiers de la mode vêtements flou)
- Assistant technique en milieu familial et collectif (ATMFC)

### NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

### VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme  
Bac pro métiers de l'entretien des textiles  
option B : pressing

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

## POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire du diplôme pourra exercer en tant que :

- Adjoint au responsable de magasin ;
- Responsable de magasin (fonction managériale) ;
- Responsable d'un réseau de 4 à 10 magasins (fonction managériale) ;
- Chef d'entreprise.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Possibilité de passer le Bac pro en 1 an :

Être titulaire d'un Brevet professionnel Maintenance des Articles Textiles (MAT)

[Fiche RNCP 35807](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

## COÛT

Reste à charge 0 €

## FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

## DOMAINES PROFESSIONNELS

- Commerce, marketing
- Services commerces proximité

## CONTACT

Mr Itlaha Hassan

Téléphone : 01.34.15.70.61

Email : hassan.itlaha@ac-versailles.fr

## RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

